Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Téléc. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

Bureau de la Direction générale

MARDI LE 24 NOVEMBRE 2026

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE ORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Heure : **19 h**

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MAIRESSE 2025 PRÉSENTÉE PAR MADAME LA MAIRESSE.

III. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL.

IV. PAROLE AUX ÉLUS.

V. PÉRIODE DE QUESTIONS.

VI. AVIS DE MOTION

A.1 **AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO XXX-26 :** Dépôt de l'avis de motion et présentation du projet de règlement numéro XXX-26 – Pour abroger et remplacer le règlement numéro 955-25 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques dans la Municipalité de Val-des-Monts – Carrières et sablières.

A.2 **AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO XXX-26 :** Dépôt de l'avis de motion et présentation du projet de règlement numéro XXX-26 – Pour abroger et remplacer le règlement numéro 956-25 décrétant qu'une pénalité soit ajoutée au montant des taxes municipales impayées.

VII. RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

1. ADMINISTRATION

1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 24 novembre 2026.

1.2 Pour accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2026.

2. GREFFE

2.1 Pour adopter le règlement numéro 971-26 – Règlement constituant le Comité consultatif en Environnement de la Municipalité de Val-des-Monts.

3. TRAVAUX PUBLICS

3.1 Pour transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec le rapport de reddition de compte de l'utilisation de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière – 2021-2022 – Campagne de sensibilisation à la vitesse – Acquisition de radars pédagogiques – Dossier PAFFSR_20220127-42.

3.2 Pour décréter une dépense au montant de 39 047,78 $ « taxes incluses » – Demande d'autorisation ministérielle – Réfection du chemin de la Colonie.

4. FINANCES ET TAXATION

4.1 Pour accepter le rapport comptable du mois d'octobre 2026 – Autoriser les paiements.

4.2 Pour accepter le rapport des dépenses en immobilisation au montant de 1 586 170,36 $ – Engagements au montant de 2 848 947,05 $ – Période du 1er au 31 octobre 2026.

4.3 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats Cain Lamarre (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 44 945,19 $ « taxes incluses » pour les services rendus – Octobre 2026.

4.4 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 2 500,72 $ « taxes incluses » pour les services rendus – Octobre 2026.

4.5 Pour modifier le titre de la résolution numéro 26-08-251 – Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats Cain Lamarre (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 27 338,81 $ « taxes incluses » pour le service rendu – Juin 2026 et arrérages.

4.6 Pour modifier le titre de la résolution numéro 26-09-281 – Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats Cain Lamarre (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 7 658,79 $ « taxes incluses » pour le service rendu – Juillet 2026.

4.7 Pour décréter une dépense au montant de 182 882,73 $ « taxes de 9 % et frais d'administration inclus » – Verser la quote-part des franchises au montant de 30 499 $ – Période du 1er novembre 2026 au 1er novembre 2027 – Portefeuille des assurances de dommages.

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

5.1 Pour reconnaître la Journée internationale des bénévoles – 5 décembre 2026.

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1 Pour prendre acte d'un départ à la retraite.

8.2 Pour entériner une embauche – Adjointe administrative à l'information et au cabinet du Maire – Poste temporaire à temps plein à durée déterminée aux services administratifs.

8.3 Pour entériner une embauche – Commis – Emploi temporaire à durée déterminée (surcroît de travail) au service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire.

8.4 Pour accepter une candidature – Directrice du service des Ressources humaines – Poste permanent à temps plein au service des Ressources humaines.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. GÉNÉRAL

10.1 Varia.

10.2 Pour accepter la levée de la séance.

Le Directeur général et
Greffier-trésorier par intérim,



Paul Rodrigue Fomi

PRF/nc